



COMMISSION URBANISME TRANSPORTS ENVIRONNEMENT RAPPORT D'ACTIVITE 2015/2016 Assemblée Plénière du 8 juin 2016

Compte-rendu des activités portant sur la période du 3 juin 2015 au 31 mai 2016.

La commission compte actuellement 10 membres :

Mesdames Nicole BIBET, Danièle DREVET, Liliane MAKOWSKI, Nadine UBERTI.

Messieurs Jean-Claude ARNAUD, Guy AUMETTRE, Michel CANCE, Serge LESIEUR, Bernard LORHO, Jean-François MOINGEON.

C'est avec tristesse que nous évoquons la disparition de 2 de nos membres : Mrs ALLANIC et FOUILLET auxquels nous rendons hommage pour leur implication.

A. ACTIVITES DE LA COMMISSION

Les Membres de la commission se réunissent mensuellement dans les locaux du C.C.A.S. Un calendrier fixe les dates de réunion en dehors de la période des congés scolaires.

Ces réunions permettent de faire le point sur les travaux en cours et montrer comment les projets et objectifs de la commission peuvent se coordonner avec la ville.

11 réunions ordinaires ont eu lieu dont :

- le 23 Juillet 2015 avec Mme Vanessa GONZALES, Direction de l'Aménagement Urbain, concernant le devenir de la place Firmin Gémier.
- le 14 Octobre 2015 sur le projet de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (P.R.M.) en présence de Mme Valérie BENOIT, Conseillère municipale déléguée aux Personnes en Situation de Handicap et de Mr MAURIAC, référent handicap au C.C.A.S.
- le 10 Décembre 2015 avec Mmes Perrine PRECETTI, Maire Adjoint chargée de la Mobilité Urbaine, Claudine LESIEUR, Conseillère Municipale chargée des Circulations Douces et Mr Bernard VIGNAL, Responsable du Service Voirie dans le cadre du Plan de Circulation et d'Aménagement Urbain de divers quartiers de la ville.
- le 15 Janvier 2016 en présence de Mr. LE MAIRE, Jean-Yves SENANT, et de Mme Véronique BERGEROL, Conseillère Départementale et Maire Adjoint chargée des Seniors et des Anciens Combattants ; un bilan des actions menées depuis la dernière Assemblée plénière du 03 Juin 2015 par l'ensemble des commissions du Conseil des seniors a été organisée.
- le 10 Février 2016, visite de la Résidence Autonomie RENAITRE et de ses appartements rénovés ; cette visite a été suivie d'un repas convivial.
- le 08 Avril 2016 en présence de Mme Perrine PRECETTI, Mrs VENTURI, Directeur Général des Services Techniques et Bernard VIGNAL, un point sur l'amélioration du stationnement et de la circulation concernant la place des Baconnets nous a été soumis.
- le 25 Mai 2016 : information par les Techniciens du Laboratoire Central de la Préfecture de Police des résultats de l'analyse de l'air aux abords de l'A 86.

B. PROJETS ETUDIÉS

1. Plan de circulation et d'aménagement urbain par Danièle DREVET
2. Aménagement et plan de circulation du quartier de la rue Auguste Mounié et de la place Firmin Gémier par Guy AUMETTRE
3. A 86 : réduction de l'impact sanitaire dû au bruit et à la pollution à Antony et Châtenay-Malabry par Michel CANCE
4. Propositions pour l'amélioration de l'accessibilité des PMR par M. LESIEUR
5. Place des Baconnets par Danièle DREVET

1. PLAN DE CIRCULATION ET D'AMENAGEMENT URBAIN

L'étude consiste en la collecte d'informations de toute nature sur la ville, concernant le **plan de circulation et d'aménagement urbain**.

Le but est de relever les points à améliorer pour rendre la vie au quotidien plus agréable et plus pratique.

Notre ville est globalement dans un état apprécié, mais les services techniques ne pouvant parcourir tout le terrain, le regard des membres du conseil des seniors est précieux, apportant une vision différente sur la ville.

Parmi les points étudiés, citons :

- La circulation des véhicules (automobiles, 2 roues, poids lourds), l'état de la chaussée, des trottoirs, des pistes cyclables, la signalétique, l'accessibilité des PMR, l'encombrement des trottoirs, le stationnement, les bancs publics, les toilettes publiques, les corbeilles, ...sans oublier tous les autres détails qui peuvent influencer sur la vie quotidienne des habitants.

Cette étude a été initiée en 2013, trois quartiers d'Antony ont déjà été étudiés (PJ 1), (un quatrième est en cours, PJ 2) et plusieurs rencontres ont été organisées avec les élus et les services techniques concernés (en particulier nos référents Mme Perrine PRECETTI et Mr Bernard VIGNAL).

2. AMENAGEMENT ET PLAN DE CIRCULATION DU QUARTIER DE LA PLACE FIRMIN GEMIER ET DE LA RUE AUGUSTE MOUNIE - (Guy AUMETTRE)

1. Place Firmin Gémier

A l'assemblée plénière du 3 juin 2015 Monsieur le Maire nous avait donné « carte Blanche » pour étudier et proposer un projet d'aménagement de la place Firmin Gémier.

Le groupe de travail, composé des services de la Mairie - Mmes Vanessa Gonzalez (*Direction de l'Aménagement Urbain*), Emilie Audubert (*Directrice du CCAS*), Anita Launay (*assistante Conseil des Seniors*) et du Conseil des seniors Mme Nicole Bibet,

Mrs Jean-Claude Arnaud et Guy Aumettre, s'est réuni le 23 juillet 2015. Il a été amendé et validé ainsi que la note détaillée d'aménagement que nous avons proposée.

De façon générale, le projet présenté semble correspondre aux attentes de la Mairie sur la configuration et l'utilisation de l'espace. Ce dernier tiendra compte de l'optimisation architecturale et économique.

L'objectif : créer un lieu ludique, attractif, animé, rassembleur de toutes les tranches d'âge et des différentes sensibilités des Antoniens. Imaginons ensemble une accueillante «place du village» !

PROPOSITIONS DE LA COMMISSION :

- Sur la partie pleine-terre (anciennement théâtre), un bâtiment sur toute la longueur, une SHON (surface de plancher) optimisée, à usage mixte (habitation/petit tertiaire/bureaux/hôtel...). Le rez-de-chaussée réservé aux commerces et services (dont une grande brasserie et un salon de thé avec chacun de belles terrasses ombragées). Le mariage de la pierre de taille et des matériaux modernes (verre et acier) serait à privilégier.
- Le bâtiment François Molé : reconstruction d'un ensemble neuf communal, créer de la SHON et des sous/sols aménageables (salles ou autre..). L'intégration de l'aménagement intérieur se ferait au moment du projet d'architecte.
- La place exclusivement piétonne incluant la portion de la rue du marché (sauf pour les commerçants les jours de marché). L'espace piétonnier se prolongerait automatiquement vers la place du marché.

- L'aménagement de cette place végétalisée et ombragée comprendrait : une aire de jeux pour les enfants (avec un sympathique carrousel !!) et un grand espace modulable pour recevoir diverses manifestations et/ou programmations événementielles. L'option de la fontaine avec des bancs autour plait mais ne fait pas l'unanimité.
- Un parc à vélo couvert compléterait l'aménagement.

Nous attendons des réponses à nos propositions.

2. Aménagement de la rue Auguste Mounié

Dans un cadre d'harmonie d'aménagement Mounier/Gémier il est d'abord utile de mener une réflexion au niveau de la voirie et de la circulation en centre-ville.

3. Projet de la circulation en centre-ville

A la plénière du 3 juin 2015, Monsieur le Maire nous a demandé de réfléchir et de proposer des scénarios de circulation dans le secteur du centre-ville avec pour objectif de réduire sensiblement la circulation sur Auguste Mounié voire même la transformer en rue piétonne.

3. A 86 : REDUCTION DE L'IMPACT SANITAIRE DU AU BRUIT ET A LA POLLUTION A ANTONY ET CHATENAY-MALABRY - M. CANCE

L'accent a été mis sur la diffusion de résumés de rapports émis par tous les corps d'Etat : (Sénat, Cour des Comptes, Conseil National du bruit), soulignant la nécessité d'agir maintenant en urgence, contre la pollution atmosphérique et les gaz à effet de serre engendrant une augmentation de la température. C'est une occasion unique de saisir ces propositions pertinentes et de les concrétiser en concertation notamment avec le Territoire, le Département, la MGP (Métropole Grand Paris) et la région.

Des mesures de pollution, par le Laboratoire Central de la Préfecture (LCP), à proximité de l'A 86 ont été réalisées en janvier 2016 afin de normaliser expérimentalement les évaluations théoriques d'AIRPARIF, évaluations sujettes à caution. Les résultats ont été présentés lors d'une réunion le 25 mai en présence de Mme DAGUI, Responsable du Service Hygiène.

Le projet de limitation de la vitesse à 70km/h contrôlée par un radar, est appuyé en février 2016 par le Président du Conseil Départemental auprès du Préfet de Région et le 3 mai, lettre de M. Le Maire à Mme Ségolène ROYAL. La réhabilitation du mur antibruit, rue des Primevères est toujours d'actualité.

L'amélioration de l'impact sanitaire passe par le bouclage de la Francilienne entre Marcoussis et Saint-Quentin-en-Yvelines (elle emprunte l'A 86 actuellement !), la réduction des poids lourds, l'arrêt du projet du tunnel de la Croix de Berny.

Le bruit au Nord de l'A 86 est en nette augmentation suite aux protections phoniques du parc des Alisiers, justifiées seulement pour les promeneurs : des mesures d'actualisation par BRUIPARIF sont demandées.

Notons l'inscription sur le site de la ville des informations très pédagogiques du Ministère de l'Environnement sur le thème de la « Qualité de l'air ».

4. REALISATIONS POUR L'AMELIORATION DE L'ACCESSIBILITE DES PMR – M. LESIEUR

La municipalité est très sensible aux actions à mener concernant les personnes à mobilité réduite (PMR). Un certain nombre d'actions ont déjà été mises en place :

- ✓ Des feux tricolores sonores télécommandés pour les non-voyants. Ces derniers se présentent au C.C.A.S. où une télécommande leur est remise.
- ✓ A ce jour, 165 places de stationnement ont été créées. (Dans les zones payantes sont-elles gratuites ?)
- ✓ Un groupe de loisirs handicap a été créé par Valérie BENOIT, conseillère municipale, déléguée aux personnes en situation de handicap,
- ✓ Des parcours d'accessibilité PMR sont effectués quartier par quartier et sur l'ensemble de la ville afin de permettre aux personnes utilisant des fauteuils de pouvoir se déplacer sans encombre.

Cependant, un gros point noir subsiste et s'amplifie de plus en plus, c'est le stationnement des voitures sur les trottoirs et de chaque côté de la rue. Il est urgent d'entamer une campagne de prévention concernant l'incivilité de ces automobilistes et les risques encourus puis passer à l'étape suivante de la répression. Ce type d'action sera très apprécié par grand nombre d'Antoniens.

5. AMENAGEMENT DE LA PLACE DES BACONNETS – Mme DREVET -

Plusieurs propositions d'amélioration visant la sécurité des piétons et le stationnement des véhicules ont été présentées lors d'une rencontre avec Mme Precetti, Maire adjoint chargée de la mobilité urbaine, Mr Venturi, Directeur Général des Services Techniques et Mr Vignal, Responsable du Service Voirie.

1) Requalification de la place des Baconnets en zone de rencontre (vitesse limitée à 20 km/h et priorité aux piétons)

La rue qui la traverse est actuellement limitée à 30km/h, avec priorité aux voitures.

Il serait hautement souhaitable de donner la priorité aux piétons, étant donné les nombreuses traversées, en particulier d'enfants seuls, de personnes âgées, et l'implantation exclusive de commerces et de services publics (médiathèque, annexe de la mairie, PIMMS...)

Réponse : cela serait impossible en raison du passage de transports en commun (bus RATP et Paladin)

2) Elargissement du pont au-dessus de la voie de chemin de fer

le double sens sur une chaussée très étroite oblige l'un des véhicules à stopper pour permettre le passage de l'autre voie.

Réponse : cet élargissement a été envisagé de longue date. L'entretien et la rénovation du pont sont à la charge de la ville, le budget inhérent serait très important.

3) Places de parking en surface (stationnements ordinaires, livraison, PMR)

Le stationnement en double file est trop fréquent alors que des parkings sont disponibles en sous-sol avec ascenseur ; ils sont peu utilisés pour différentes raisons.

Réponse : Il est prévu d'installer des places de stationnement limité à 20 minutes, contrôlées à terme par vidéo surveillance.

Il existe actuellement 5 places pour les livraisons : elles sont trop souvent occupées par les véhicules des commerçants pendant plusieurs heures, voire pendant toute la journée. Il est envisagé une surveillance avec enregistrement des numéros d'immatriculation pour éviter les abus.

Pour les personnes en situation de handicap, il est prévu de réaménager la place du petit parking en contre bas : 1 place aux normes au lieu de 2 trop petites et de réattribuer une place devant la boulangerie.

4) encombrement des trottoirs gênant la circulation des piétons, des poussettes et des fauteuils roulants

Plusieurs commerçants ont installé des matériels occupant une grande partie du trottoir : 2 rôtissoires avec bouteille de gaz, chaises et tables d'un restaurant.

Réponse : Toute occupation des trottoirs est réglementée et fait l'objet d'une dérogation officielle.

Question : Où en est la vérification des autorisations et la réalisation du traçage au sol.

C. PROJETS FUTURS :

- 1) Poursuivre l'étude des quartiers de la ville, dans le cadre de notre projet « plan de circulation et d'aménagement urbain »,
- 2) Participer au suivi du réaménagement de la place Firmin Gémier et quartier Mounié,
- 3) Réflexion sur la dépose des élèves de Sainte Marie,
- 4) Etre associés à la réflexion sur le nouveau quartier Jean Zay.

En CONCLUSION :

AFIN D'ATTEINDRE NOS OBJECTIFS ET D'AMELIORER NOTRE EFFICACITE, NOUS FORMULONS DEUX VŒUX :

1. Celui d'être associés à l'étude des projets d'urbanisme de la ville, en amont et tout au long de leur suivi, selon des modalités à définir concrètement, comme la participation à des groupes de travail.
2. Celui de collaborer de façon plus étroite avec le Conseil des Jeunes Citoyens.

Nous remercions Mr le Maire pour l'instauration d'une réunion à mi-parcours des plénières, permettant de faire le point de manière officielle et de rencontrer les autres commissions.

Nous remercions également les membres du CCAS pour leur aide efficace et dynamique.

Et nous remercions l'assemblée pour son attention.

